



## EXTRAIT N°14/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :  
Le 15 février 2022

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 20  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 2

**En cours de Séance :**

Présents 20  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 2

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1<sup>er</sup> Adjoint, M. ADELE Claude,

**PRESENTS :**

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

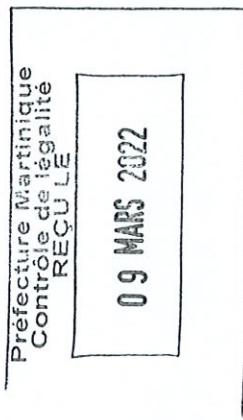
**ABSENTS EXCUSES** : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille

**ASSISTANTS** M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



## JARDINS PARTAGÉS DE TYPE ENVIRONNEMENTAL

Le maire expose :

Le concept de jardin partagé s'inscrit dans le projet de développement durable de la commune puisqu'il concilie le social (ateliers-animations, sensibilisations), l'hygiène alimentaire (production saine dans le respect de l'environnement et de la biodiversité) et l'économique (pérennité du projet pour y développer des chantiers d'insertion par exemple, ou mettre en place des ateliers éducatifs pour les scolaires et autres publics).

Il est ainsi prévu le lancement du projet jardins partagés de type « environnemental » sur les parcelles A 174 et A 253 d'une contenance respective de 1500 m<sup>2</sup> et 1672 m<sup>2</sup>.

La parcelle A 253 sur laquelle existent déjà des arbres, arbustes voire des plantes rares à préserver sera créé un jardin agro-écologique ainsi qu'une zone d'agroforesterie. Sur ce site seront installés un carbet et du mobilier en palettes afin de permettre à la population de venir se détendre et profiter des ateliers et animations mises en place par les partenaires.

Il est prévu d'y cultiver des fruits, légumes, herbes et plantes aromatiques et d'y aménager une zone de compostage. Existeront également de l'animation autour du jardinage, l'entretien des cultures et du site, la sensibilisation du public lors de la mise en place du projet.

Pour la mise en œuvre de projet, le plan de financement ci-après est proposé :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
<b><u>Equipements</u></b>				
Aménagements et construction	12 539 €	Ville de Saint-Joseph	1 000,73 €	03 %
Equipement process	1 200 €	ADEME (notifié)	13 999,27 €	47 %
<b><u>Autres dépenses de fonctionnement</u></b>				
Prestations extérieures de formation, communication, animation	9 791 €	CACEM	8 100, 00 €	27 %
Autres dépenses (documentation, reproduction, petites fournitures, etc.)	6 470 €	CTM	6 900,00 €	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>100 %</b>

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération « **Jardins partagés de type Environnemental** »

**D'AUTORISER** le Maire à signer toute convention afférant à la réalisation de ce projet.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire et par délégation  
2<sup>me</sup> Adjoint

Ellane MIÉVILLE